

Arrondissement de
RAMBOUILLET
Canton de CHEVREUSE
Commune de
MAGNY-LES-HAMEAUX

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Date de convocation
21/09/2026

L'an deux mille vingt-six,

Date d'affichage de convocation
21/09/2026

Le 28 septembre,

Nombre de conseillers

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Magny-les-Hameaux,
Légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de la tenue de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Pierre-Louis BRIERE.

En exercice : **13**

Etaient présents :

Présents : **10**

Pierre-Louis BRIERE, Laetitia MARLIN, Thérèse MALEM, Ouafae BENDRISS, Maud BOUDAL, Magali DOUSSE, Jacqueline GESTIN, Evelyne COURTECUISSSE, Hayat LAKHYALI, Gasparine MIRABEL

Votants : **10**

Etaient excusés :

Nicolas BRUNET, Jean-Marie THEBAULT, Sahar MENDY

Date de la séance :

28 septembre 2026

Objet :

Aide facultative n°37/2026

**Aide financière
Pour la prise en charge
des factures d'activités
périscolaires et des CAP**

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré,

ACCEPTE à Madame domiciliée à Magny-les-Hameaux :
une aide financière d'un montant de 70,13 euros pour la prise en charge des factures d'activités périscolaires des mois de mai, juin et juillet 2026 ainsi qu'une aide alimentaire d'un montant de 75,00 euros.

L'aide financière sera versée directement à la régie de recettes ADG de la commune de Magny-les-Hameaux.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré, en séance, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Mise en ligne sur le site internet de la ville le :

Certifié exécutoire le :

Le Président du C.C.A.S



Accusé de réception en préfecture
078-267801082-20260928-DCCAS2026AIDE37-DE
Date de réception préfecture : 06/10/2026

Pierre-Louis BRIERE